

CERCLE

Le Président

**DES PROPRIETAIRES ET COPROPRIETAIRES
DU PAYS DE SAINT-LOUIS
ANTENNE A ALTKIRCH ET A SIERENTZ
12 RUE DES VIGNES
68730 RANSPACH-LE-BAS**

**Monsieur le Président de la République
Emmanuel MACRON
Palais de l'Elysée
75 Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS**

Saint-Louis le, 02 mars 2020

Internet : www.cercleproprietaires.com
E-Mail : cercledesproprietaires@wanadoo.fr

Objet : Surendettement, présentation du dossier à votre conseiller

**PDR/CP/BEAR/BO35500 Mr le Président Emmanuel MACRON
MEFI-D19-08000 Mr Bruno Le Maire
P-2019-7106 Mr le Président de l'Assemblée Nationale**

Monsieur Le Président Emmanuel MACRON,

Lors de votre passage au salon de l'agriculture, vous n'avez pas hésité d'inviter une dame gilet jaune à l'Elysée pour un entretien. Rappelle au passage que les gilets jaunes n'ont aucune structure et sont avantagés que par un soutien de la presse.

**Le Cercle des Propriétaires vous a fait parvenir successivement plusieurs dossiers sur le surendettement sans grande attention de votre conseiller.
Le dernier envoi date de février 2020 à Monsieur le Premier Ministre et à Monsieur le Ministre du logement.**

Les travaux du dossier de surendettement ont été préparés en 2019 en collaboration avec Monsieur le Député Charles DE COURSON qui a réuni le groupe parlementaire du surendettement à l'Assemblée Nationale le 05 février 2020. Ce groupe parlementaire a été supprimé le lendemain de la réunion.

Suite à cette suppression Monsieur le Député Charles DE COURSON souhaite se consacrer plutôt à la finance. Au CERCLE de trouver un député remplaçant.

Nous ne souhaitons pas abuser de votre précieux temps, raison pour laquelle nous espérons recevoir un entretien avec un conseiller acceptant de nous écouter et de soutenir nos revendications.

Le surendettement est un dossier très sensible qui touche de très nombreux citoyens en 2018/19 162936 dossiers déposés cela totalise 325872 locataires et propriétaires bailleurs.

La discrimination est très importante sur le dossier surendettement subit par les propriétaires bailleurs.

Les incohérences du système de la constitution du dossier surendettement sont faussées car aucun contrôle n'est effectué pour l'élaboration du plan recettes et dépenses.

Suite à une communication des relevés bancaires du locataire il s'est avéré que celui-ci perçoit d'autres ressources non mentionnés sur le plan recettes, c'est discriminatoire pour le créancier.

Le CERCLE sollicite votre attention toute particulière pour ces 325872 citoyens afin aboutir à une solution équitable.

Depuis 2018 le CERCLE se penche sur ce dossier, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir réunir tous les responsables concernés pour prendre en commun une décision. Proposition de la date de la réunion de travail, le mardi 12 ou mercredi le 13 mai.

Propositions:

Un conseiller de Monsieur le Président de la République pour adresser les invitations et présider la réunion de travail en collaboration avec le CERCLE.

Un conseiller de Monsieur le Premier Ministre

Un conseiller de Monsieur le Ministre Bruno LE MAIRE

Un conseiller de Monsieur le Ministre du Logement, Mr Nicolas MAZIERES

Un conseiller de Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Mr le Député Eric WOERTH ou Monsieur le Député Joël GIRAUD

Monsieur le Directeur Stéphane TOURTE de la Banque de France

Monsieur le Directeur Général de la CAF / APL

Un député ou un conseiller qui suit le dossier, invité du CERCLE

Le Président du Cercle des Propriétaires Mr Gilbert SPERY présentera le dossier.

En réunissant toutes ces responsables nous pourrions faire avancer ce dossier avec plus de transparence et plus équitablement.

Ces propositions feront l'objet d'aider les locataires afin de ne plus déposer un dossier de surendettement provoqué. Dans les propositions, il y a aussi une aide financière au locataire dès signalement d'un impayé.

C'est par ces propositions que le Gouvernement redonnera la confiance aux propriétaires qui attendent depuis très longtemps une attention en leur faveur.

C'est aussi par ce biais que de nombreux locaux vacants redeviendront disponibles sans contrainte.

Une économie administrative départementale avec la fusion des organismes sociaux pour les aides des locataires. Cette proposition nécessite une réunion traitant que de ce dossier.

Je reste à votre entière disposition pour une coordination de cette réunion.

Veuillez agréer Monsieur le Président Emmanuel MACRON, à l'expression de notre très haute considération.

Le Président Gilbert SPERY



Copie à toutes les personnes citées plus haut dont l'adresse est connue.
Aux députés et conseillers qui suivent notre démarche.